

UNE RÉPONSE DE MGR L'ARCHEVEQUE  
À UN RAPPORT FAUX ET INEXACT DU "FREE PRESS"  
SUR SON SERMON DU 10 MARS 1907.

Archevêché de St Boniface,  
13 mars, 1907.

Au Rédacteur du "FREE PRESS" Winnipeg, Man.

Cher Monsieur,

Dans votre numéro du 11 courant, vous avez prononcé un très regrettable article: "ARCHBISHOP'S PRONOUNCEMENT" Je vous prie de vouloir bien me permettre d'insérer dans les colonnes de votre journal si répandu, un rapport exact de mon sermon de dimanche dernier, le 10 mars courant.

Exprimant mon opinion sur les élections provinciales dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, j'ai dit qu'elles étaient un triomphe et une leçon.

Le triomphe du fair play britannique et une leçon pour ceux qui veulent faire du capital politique en soulevant le fanatisme.

Je n'ai point mentionné l'Église ni l'instruction obligatoire Ceci est une pure invention de votre reporter.

J'ai ensuite invité mes fidèles à examiner leur conscience afin de voir comment ils avaient voté.

J'ai exprimé mon profond dégoût pour ceux qui avaient pour ainsi dire, placé leur vote sur le marché et s'étaient vendus comme un vil bétail.

J'ai exprimé ma pitié pour ceux qui avaient agi par vengeance, ou poussés par quelq' autre mauvaise passion. J'ai ajouté de plus, que les lois sacrées de la moralité chrétienne existent en temps d'élection comme en tout autre temps de l'année, et dans la vie politique comme dans toutes les autres positions sociales Ces lois ne souffrent aucune dispense.

L'Église, dis-je encore, a le droit et le devoir de guider la conscience des fidèles durant le temps des élections comme en tout autre temps de l'année, en ce qui concerne les questions politiques et religieuses, comme la loi des licences, du mariage civil, des écoles etc., etc. En outre, tout comme leurs pasteurs, les fidèles ont le devoir d'aider et de défendre la cause de la religion.

J'ai d'ailleurs, pris bien soin d'éviter toute parole et toute allusion qui auraient pu froisser les sentiments de qui que